

L'Agglomération du Choletais

Comment ça marche ?



JANVIER 2017 | N° 1

L'Agglomération du Choletais - Une communauté de destins

L'Agglomération du Choletais vient de voir le jour.

Vingt-six communes composent ce territoire qui compte un peu plus de 106 000 habitants.

Pour donner naissance à ce nouvel ensemble inter-communal, la Communauté d'Agglomération du Choletais et la Communauté de Communes du Bocage ont fusionné, renforcées par l'adhésion de six communes situées plus à l'Est : Cernusson, Cléré-sur-Layon, Lys-Haut-Layon, Montilliers, Passavant-sur-Layon et Saint-Paul-du-Bois.

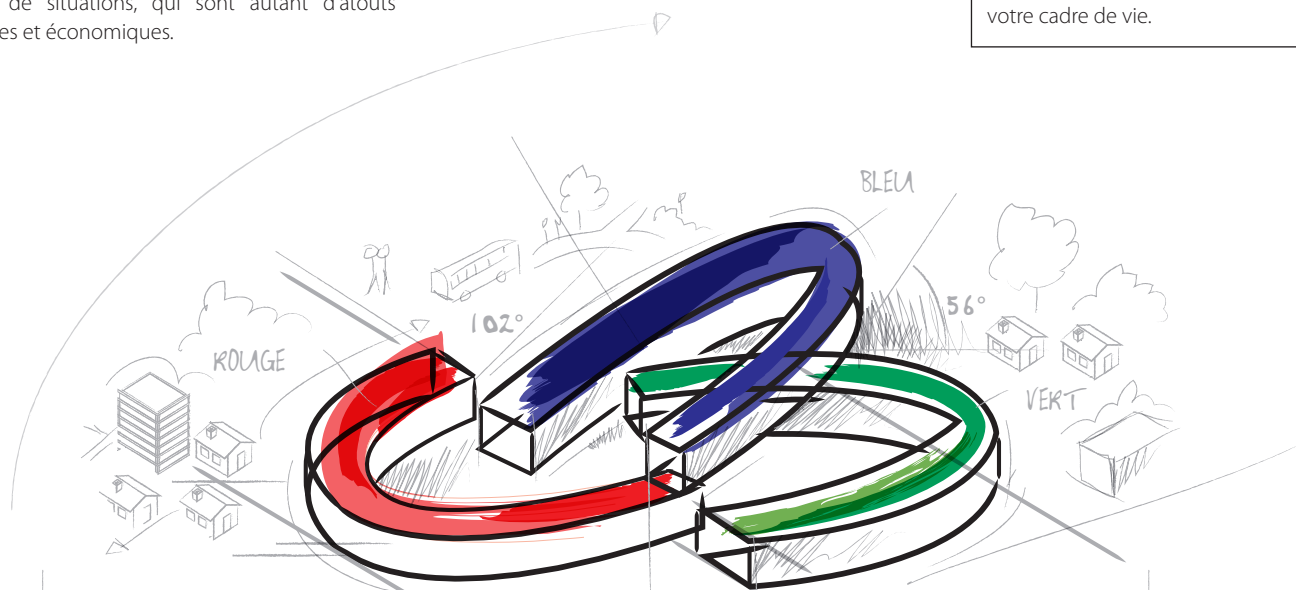
Plus de 50 km d'Ouest en Est, une superficie proche de 800 km², le territoire est conséquent et révèle une sacrée diversité de paysages et de situations, qui sont autant d'atouts touristiques et économiques.

Côté logo, pas de changement car *L'audace pour réussir* reste plus que jamais d'actualité au cœur de ce Choletais élargi, nouvelle communauté de destins tournée vers l'expansion et l'épanouissement de chacun.

On vous dit tout

Vous recevez chaque semaine *Synergences hebdo*. Journal des communes de l'agglomération, il passe en revue leur actualité et souligne les initiatives de leurs habitants et forces vives - associatives, économiques.

Ce nouveau supplément mensuel se donne lui pour mission de mieux vous faire découvrir les compétences de l'Agglomération du Choletais. Une agglomération proche de vous qui veille chaque jour sur votre cadre de vie.



Le Choletais

L'audace pour réussir

L'Agglomération du Choletais

Méconnue et pourtant essentielle

L'Agglomération du Choletais - Ses grandes compétences

Il est parfois compliqué de savoir comment les intercommunalités interviennent dans notre quotidien. Pour y voir plus clair, tour d'horizon des principales missions prises en charge par l'Agglomération du Choletais.



Gilles Bourdouleix
Président de l'Agglomération du Choletais
Maire de Cholet
Député

Le Président prend la parole

Le périmètre de l'agglomération s'élargit sensiblement. Peut-on encore parler d'une identité choletaise à cette échelle ?

"La réforme territoriale veut faire des intercommunalités la nouvelle ossature du territoire. Notre appartenance à une région, à une histoire commune doit dans cet esprit être un levier pour se tourner vers l'avenir et agir collectivement. Depuis quelques années, l'image de notre territoire a évolué. Son identité s'est affirmée autour d'une dualité forte : un équilibre entre urbanisation et zones rurales d'une part, et d'autre part, une attractivité économique remarquable. Cette diversité sera une richesse et porteuse de dialogue. Cet élargissement renforce le poids, l'identité et la cohérence de l'Agglomération du Choletais. L'agglomération élargie aura demain pour priorités : l'économie et l'attractivité du territoire. L'enjeu sera de taille puisqu'il nous faudra offrir à tous les habitants où qu'ils soient dans l'agglomération les mêmes services. C'est à ce prix que l'identité choletaise sera réaffirmée, renforcée. Être habitant du Choletais, c'est reconnaître que l'audace est un point de passage indispensable à toute réussite."

Le siège de l'agglomération et les services restent basés à Cholet. Dès lors, comment jouer la carte de la proximité et répondre aux besoins des 106 000 habitants de ce nouveau territoire ?

"La qualité de service ne sera pas dégradée par cet élargissement. Bien au contraire, il sera repensé, réadapté. En créant un deuxième pôle de centralité à Lys-Haut-Layon, nous renforcerons les services offerts à la population. Beaucoup de questions sont à étudier comme les transports scolaires vers les équipements de l'agglomération, ou encore les partenariats à développer afin de porter l'action de l'agglomération sur l'ensemble du territoire. Notre agglomération va devoir, plus que jamais, se concentrer sur le quotidien des habitants en assurant des prestations de service de haut niveau pour la population : la collecte et le traitement des déchets, la voirie, l'eau, l'assainissement, la mise en réseau des bibliothèques rurales, le développement du PLUi, le soutien à la ruralité ou encore les transports. Ce sont de nombreux enjeux auxquels nous allons répondre ensemble. Mais depuis 2001, l'agglomération a déjà beaucoup évolué et l'audace a toujours porté ses fruits."



Le saviez-vous ?
Plus de 50 km séparent La Romagne de Passavant-sur-Layon, les communes situées aux extrémités Ouest et Est de l'agglomération. Comptez une bonne heure de voiture entre les deux clochers.



Repères
2017 Création de l'Agglomération du Choletais
26 De 14 en 2016, l'agglomération passe à 26 communes en 2017
788 788 km ² , c'est la superficie totale de notre nouvelle agglomération
106 039 106 039 habitants : la population totale de l'Agglomération du Choletais
79 Le nombre d'élus qui siègent au Conseil de Communauté
3 3 principes guident la répartition des sièges par commune au sein du Conseil de Communauté
8 8 établissements partenaires viennent renforcer l'action de l'Agglomération du Choletais
<ul style="list-style-type: none"> • Cholet Sports Loisirs • Transports Publics du Choletais • Parc des Expositions de La Meilleraie • Agence pour la Promotion du Choletais (Synergences hebdo) • Sèvre-Loire Habitat • Office de Tourisme du Choletais • Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) • Centre social K'léidoscope
583 583, le nombre d'agents chargés de faire fonctionner cette grosse machine

TLC
TELEVISION LOCALE DU CHOLETAIS
CANAL 33 TNT

Horaires de diffusion - En supplément :
Mardi à 20 h - Mercredi à 14 h 45, 17 h 25 et 21 h
Jeudi à 10 h 30 et 20 h 10
Vendredi à 8 h 30, 13 h 40, 18 h et 21 h 30
Samedi à 9 h 20, 15 h 05 et 19 h 05
Dimanche à 7 h 05 et 12 h
www.dailymotion.com/tlcdirect

La nouvelle assemblée sera composée de représentants des 26 conseils municipaux des communes membres.

Pour faire les choix et engager les actions qui construisent le territoire, les projets sont d'abord travaillés en commission.

Pour aller plus loin - La prise de décision

Les commissions

Les 9 commissions et le Conseil d'administration du CIAS sont composés de conseillers communautaires et le cas échéant de conseillers municipaux des communes. Ces groupes de travail sont animés par le Vice-Président ou le membre du Bureau en charge de la thématique.

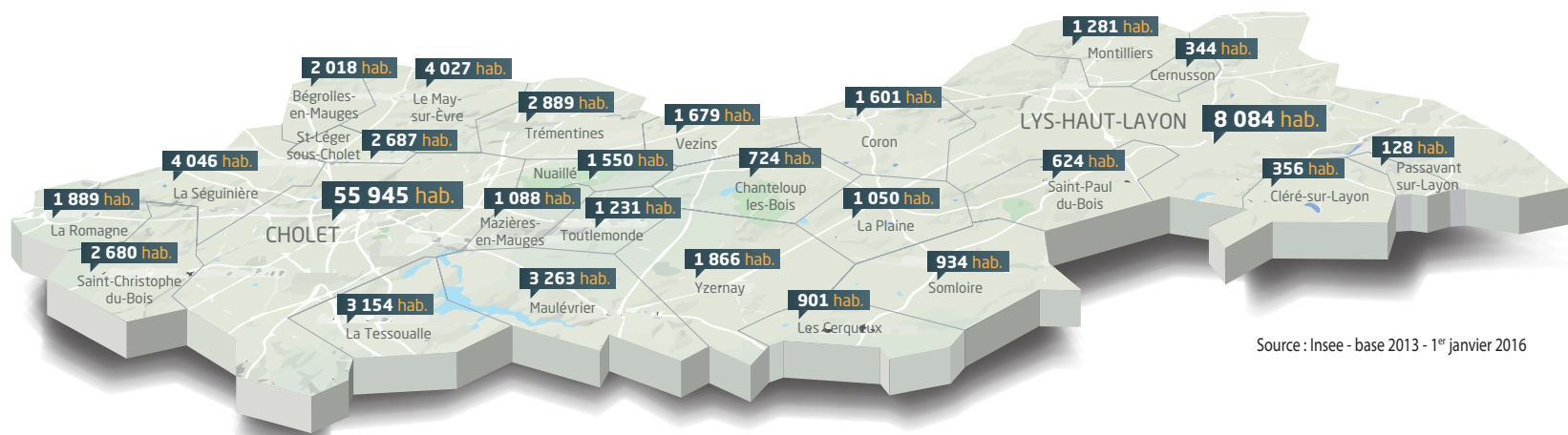
Les commissions jouent un rôle prépondérant dans la structure, puisqu'elles préparent les dossiers qui seront à traiter par le Bureau puis votés par le Conseil de Communauté.

Le Bureau

Il est composé du Président, des Vice-Présidents et des membres désignés par le Conseil de Communauté. Le Bureau examine les propositions faites en commission par les élus.

Le Président

Élu par les conseillers communautaires, il prépare et met en œuvre les décisions du Conseil de Communauté qu'il préside, tout comme le Bureau et les commissions. Il peut déléguer une partie de ses fonctions, comme il le fait pour la présidence des commissions aux Vice-Présidents et aux membres du Bureau.



Source : Insee - base 2013 - 1^{er} janvier 2016

À retenir

Création de l'Agglomération du Choletais

26 communes composent la nouvelle Agglomération du Choletais. Sa population est de 106 039 habitants.

Élus

Le nouveau Conseil de Communauté représente les habitants des 26 communes de l'Agglomération du Choletais. Il se réunit une fois par mois dans la ville centre, à Cholet.

Pour vous, chaque jour

L'Agglomération du Choletais est une intercommunalité du quotidien et de la proximité. Les actions et projets qu'elle développe touchent la plupart des domaines de notre vie de tous les jours. Elle façonne et entretient notre cadre de vie.

Toutes les infos pratiques sur l'Agglomération du Choletais

cholet.fr

Google Recherche personnalisée

Actualités Agenda Galeries photos Plan Exprimez-vous



Supplément mensuel réalisé par la Direction de la Communication
 DIRECTEUR DE LA PUBLICATION John DAVIS / CONTACT Hôtel
 d'Agglomération BP 62111 - 49321 Cholet cedex - tél. 02 44 09 25 00
 DIRECTION DE LA COMMUNICATION Delphine STÉPHAN / RÉDACTEUR
 EN CHEF Goulvenn DEBOIS / RÉDACTION Marion VEILLET Goulvenn DEBOIS
 Éric BOUFFANDEAU / PHOTOS Étienne LIZAMBARD Mathilde RICHARD
 COMPOSITION Stéphane BLANCHARD

INFOS PRATIQUES

HÔTEL D'AGGLOMÉRATION

02 44 09 25 00 - BP 62111 - 49321 Cholet cedex

L'Hôtel d'Agglomération est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30

cholet.fr